



Travail en france

Par euclides78

Bonjour a tous

Je veux aller en France, je voudrais juste demander si la carte de séjour pour les citoyens de membre de la famille ressortissant d'un pays tiers de l'UE / EEE / Suisse Je veux savoir si j'ai le droit de travailler en France avec ces cartes de séjour ou si je dois aller préfecture? Aussi comment puis-je obtenir une assurance maladie?je le droit d'avoir? Combien de temps il prend la prefecture pour me delivrer un titre de séjour portant la mention :
toutes activités professionnelles.